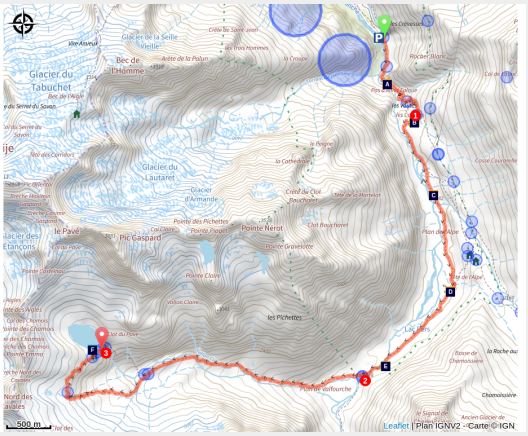
De Villar d'Arêne au refuge du Pavé (approche)

Briançonnais



Le lac du Pavé (Pascal Saulay - PNE)



Une randonnée pour s'immerger dans de remarquables paysages alpins et rejoindre le refuge et le lac du Pavé. La vie, zooplancton et phytoplancton, est déjà présente dans ce lac récent, perché à 2800 m.

"De récentes études ont révélé que le lac du Pavé est un des lacs les plus profond du massif avec 58 m. Le refuge est quant à lui remarquable par son histoire. D'abord "cabane de chantier" pendant la construction d'un refuge qui fut emporté par une avalanche dès son premier hiver, l'abri en tôle qui avait été épargné, fut rallongé et est devenu, de fait, LE refuge."

Infos pratiques

Pratique : Alpinisme

Durée : 4 h

Longueur : 10.9 km

Dénivelé positif : 1206 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

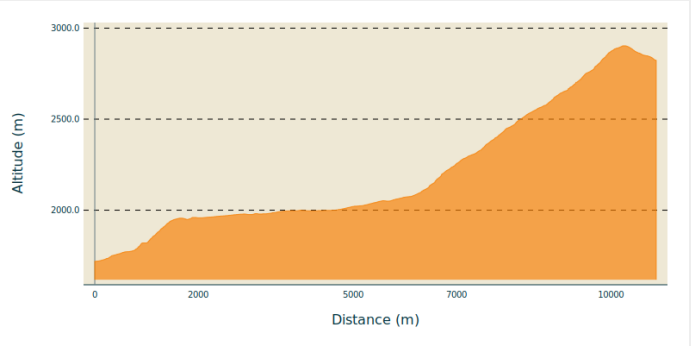
Thèmes : Géologie, Lac et glacier, Point de vue

Eric Vannard, garde-moniteur au Parc national des Ecrins

Itinéraire

Départ : Le Pied du Col, Villar-d'Arêne
Arrivée : Le refuge du Pavé
Balisage : GR PR
Communes : 1. Villar-d'Arêne

Profil altimétrique

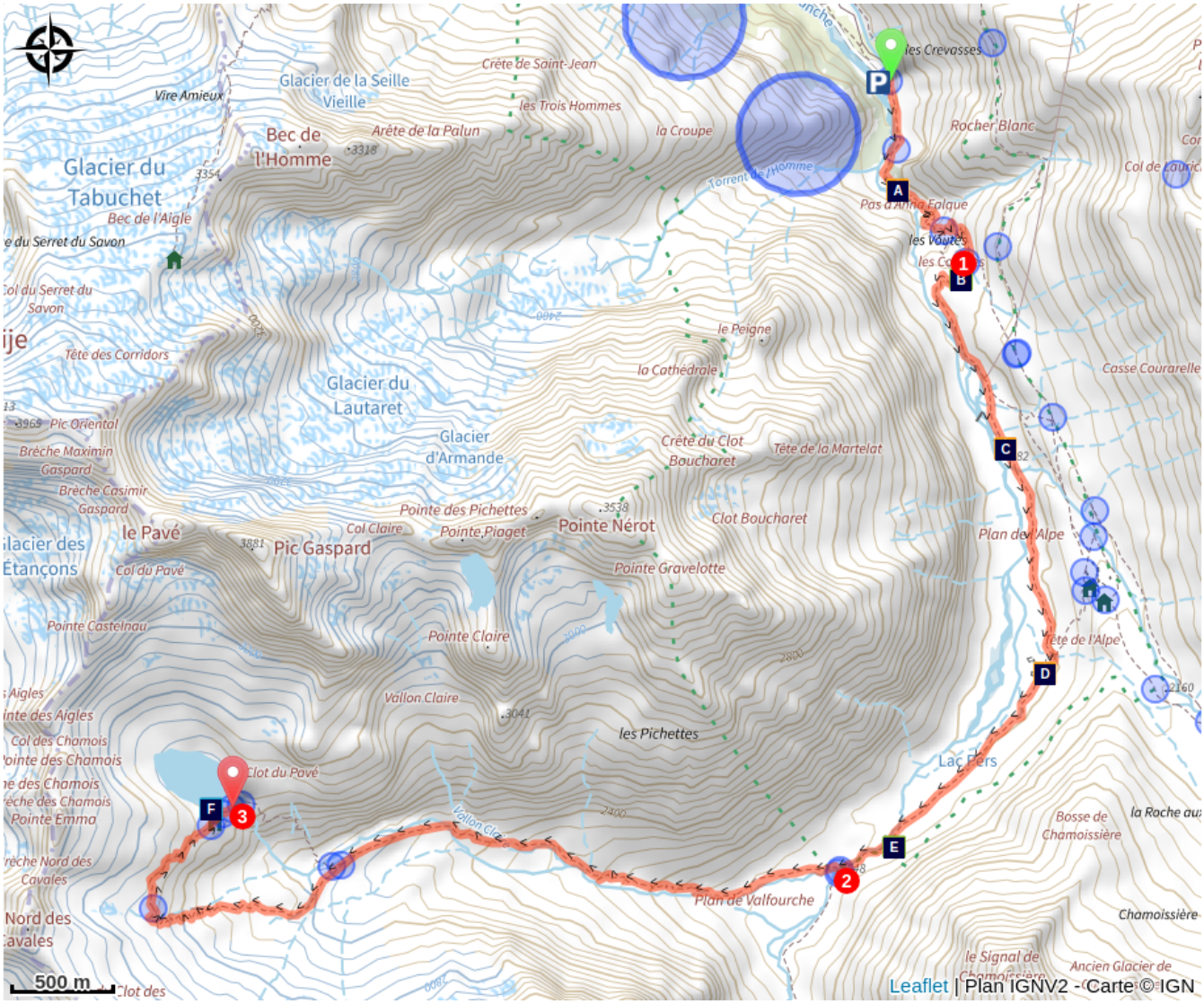


Altitude min 1718 m Altitude max 2903 m

Au départ du parking du fond de la gravière, au-delà du pont d'Arsine, le sentier du refuge du Pavé emprunte d'abord le sentier très fréquenté du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène (GR 54).

1. Il le quitte au sommet du verrou glaciaire que les locaux appellent " Les voûtes". Il longe ensuite la Romanche sur sa rive droite sur les 2 km du Plan de l'Alpe, convoité par le passé pour y faire un barrage hydro-électrique.
2. Au pont de Valfourche qui marque l'entrée dans le cœur du Parc national des Ecrins, l'itinéraire passe alors en rive gauche. Il quitte la vallée de la Romanche pour remonter le vallon des Cavales, d'abord sur le bord du torrent du même nom jusqu'aux Pichettes, lieu qui marque la fin de la pelouse alpine. Le vallon devient alors uniquement minéral. Le sentier emprunte la crête de la moraine remarquable jusque sous le col du Clot des Cavales pour contourner un système de barres rocheuses et arrive au refuge et au lac du Pavé.

Sur votre route...



Vallée de la Romanche, Charles Bertier (A)

Ancolie des Alpes (B)

Vallon de l'Alpe (C)

Exploitation des mines (D)

Petit Apollon (E)

Lac du Pavé (F)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.



Comment venir ?

Accès routier

De La Grave, prendre la D1091 en direction de Villar d'Arêne. Prendre à droite sur la D207. Au croisement, tourner à droite vers le refuge de l'Alpe. Traverser le pont d'Arsine et prendre la piste à droite qui mène au parking à 1 km.

Parking conseillé

Parking du fond de la Gravière, Arsine

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Briançonnais
Place Médecin-Général Blanchard, 05100 Briançon

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 21 08 49
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Vallée de la Romanche, Charles Bertier (A)

Source d'inspiration pour de nombreux artistes de montagne, la Romanche fut peinte à maintes reprises. Elle inspire notamment à Charles Bertier (1860-1924) *Vallée de la Romanche au Pied-du-Col* et *Les Fréaux près de La Grave*, deux huiles sur toile réalisées en 1894. Initié à la peinture de paysage par Jean Achard et à la peinture de montagne par l'abbé Guétal, cet artiste d'origine grenobloise n'hésite pas à planter son chevalet sur les plus hauts sommets des Alpes dauphinoises. Par ailleurs, il se donne pour mission de "faire comprendre la montagne" à ses contemporains.

Attribution : © Musée de Grenoble



Ancolie des Alpes (B)

Dissimulée au pied d'un bouquet de rhododendrons, coincée entre un pierrier et les prémices de la pelouse, l'ancolie des Alpes est une espèce peu fréquente, dont l'éclat n'a d'égal que sa rareté. N'effleurez pas l'ancolie, sinon elle perdra tous ces pétales. Des folioles fendues d'étroites incisions, deux fois rassemblées pour former d'humbles feuilles, hissent à bout de tige quelques jeunes boutons encore laiteux et magnifiques fleurs largement étalées, fragments d’azur égarés dans le végétal. Les fleurs de l’ancolie sont les seules à posséder cinq éperons, extrémités de cinq pétales en cornet, gardés par cinq sépales en forme de lance.

Attribution : Thierry Maillet - PNE



Vallon de l'Alpe (C)

Les alpinistes affectionnent depuis fort longtemps le vallon de l’Alpe. De tout temps, ce fut un lieu de bivouac et de départ pour quelques grandes classiques du massif des Ecrins. C’est par la voie de la calotte que la célèbre cordée Coolidge-Almer a réussi la première ascension de la montagne des Agneaux. Le 17 juillet 1873 dans la foulée, elle réalise la première traversée du col de la Casse Déserte et l’ascension de la Pointe Brevoort à la Grande Ruine.

Attribution : PNE - Roche Daniel



Exploitation des mines (D)

Le vallon n’a pas seulement été un centre d’intérêt pour les botanistes et les alpinistes. Il garde aujourd’hui encore les traces d’une exploitation minière ancienne. Entre 1835 et jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, trente à quarante personnes travaillaient à l’extraction de minerai, essentiellement de cuivre, sur les pentes de Chamoissière. Un bocard minier permettait de broyer le minerai. Il gît sur le site complet mais brisé. Un bocard est une machine composée d'un moulin à pilons coiffé d'une masse de fer et mû par un moteur, servant à broyer le minerai destiné à la fonte et à réduire certaines substances en poudres fines.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



Petit Apollon (E)

Un bruissement à peine perceptible dans l’herbe givrée du matin trahit la présence d’un papillon dérangé par nos pas et incapable d’utiliser ses ailes humides. Quelques soubresauts délicats et le voici, agrippé à une herbe sèche, puis, par des spasmes successifs, il ouvre lentement sa voilure de nacre presque translucide au soleil, exposant enfin la totalité de sa tremblante anatomie. Le petit apollon, rare et protégé - sa capture et son transport sont donc interdits - est là, sous nos yeux, avec son minuscule ocelle rouge sur le bord de chacune de ses ailes antérieures et ses antennes finement rayées de noir et de blanc.

Attribution : PNE - Albert Christophe



Lac du Pavé (F)

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, le recul du glacier supérieur des Cavales a laissé la place, il y a quelques dizaines d'années, au lac du Pavé à 2820 m d'altitude. Les eaux de ce lac récent sont très froides : 4°C en surface ! Malgré cela, les mesures réalisées en 2010 dans le cadre du suivi des lacs d'altitude ont surpris en révélant la présence de plancton.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE